

nous ajoutons encore à notre dette. Il y a eu cette année une forte augmentation de la dette. Le ministre des Finances a déclaré il y a quelque temps que nous n'emprunterions plus; mais avec une dépense de \$630,000,000, et seulement \$450,000,000 de revenu, si vous n'empruntez pas par souscription publique, il vous faudra emprunter de quelque autre manière; vous ne pouvez éluder le fait que le montant devra être payé et que la dette du Canada sera augmentée. Je suis convaincu qu'il y a beaucoup trop d'extravagance; qu'il y a bien des services où le gouvernement aurait pu diminuer les dépenses, s'il avait voulu le faire; et je suis sûr que si le peuple du pays pouvait comprendre une bonne fois que d'après le taux actuel de nos dépenses, nous ne pourrions jamais faire honneur à nos affaires, et que la situation deviendra plus mauvaise d'année en année, il s'opposerait très fortement à la politique extravagante qui a été apparemment suivie jusqu'à présent.

L'honorable J. W. DANIEL: Honorables messieurs, je n'avais pas l'intention de parler sur cette question; mais j'objecte aux déclarations faites par l'honorable monsieur qui vient de prendre son siège. S'il convient de dépenser de l'argent ou faire quelque chose en Canada, il faut le faire pour les forces et les entreprises qui sont nécessaires à la paix, l'ordre et la sûreté de ce pays. Nous avons entendu exprimer autrefois, avant la dernière guerre, des sentiments comme ceux-ci: "Rien pour la milice, rien pour l'armée, rien pour la marine!" Justement les choses dont dépendent la sûreté, l'ordre et le succès du pays. Que serait devenue la France, si elle n'avait pas été préparée pour faire face à l'armée allemande en 1914? Que serait-il advenu de tout ce pays dans les circonstances? Que serait devenu l'empire, si l'avis des partisans de la paix à tout prix avait été suivi, et si on avait laissé la marine tomber en désuétude, aller lentement vers la ruine? Le résultat inévitable aurait été que nous serions maintenant les esclaves de l'Allemagne. Nous n'aurions plus de pays en propre pour y vivre, encore moins pour le glorifier. Je ne puis comprendre les sentiments des gens qui veulent dépenser de l'argent sur toutes autres choses—pour le chemin de fer de la baie d'Hudson—plutôt que pour les forces dont dépendent la paix, l'ordre et la sûreté de notre pays. Je dois certes protester contre la déclaration que la force armée de notre pays devrait être la

L'honorable M. TURRIF.

première chose à mettre de côté quand il s'agit d'économiser.

La motion est approuvée, et le bill est lu pour la deuxième fois.

TROISIEME LECTURE.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED propose la troisième lecture du bill.

La motion est approuvée, et le bill est lu pour la troisième fois et adopté.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Après quelque temps, la séance est reprise.

PROROGATION DU PARLEMENT.

Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis sur le trône:

L'honorable Président commande au gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue avec son Président:

Les bills suivants sont sanctionnés, au nom de Sa Majesté, par Son Excellence le Gouverneur général:

Loi modifiant la loi des inspections et de la vente.

Loi modifiant la loi d'amirauté.

Loi modifiant la loi du gibier du Nord-Ouest.

Loi concernant le directeur des opérations relatives à la houille.

Loi pour faire droit à Mary Oakley.

Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Cooper.

Loi pour faire droit à Catherine Burfoot.

Loi pour faire droit à Thomas Lindsay Thacker.

Loi pour faire droit à Margaret Henrietta Pettit.

Loi pour faire droit à John William Wallace.

Loi concernant la compagnie coloniale de placement et de prêt.

Loi constituant en corporation The Great West Bank of Canada.

Loi amendant et refondant les lois qui concernent la compagnie d'assurance de l'Amérique britannique.

Loi amendant et refondant les lois relatives à la compagnie d'assurance de l'Ouest.

Loi pour faire droit à Edith Ellen Holmes Austin.

Loi pour faire droit à Ethelbert Gilmour Harr's.

Loi pour faire droit à Albert Ernest Wice.

Loi pour faire droit à Peter Sutherland Cowie.

Loi pour faire droit à Roy Bradley.

Loi pour faire droit à John Doran.

Loi pour faire droit à Alexander Ross, fils.

Loi pour faire droit à Jean Mary Sandford.

Loi pour faire droit à John Durose.